



GROUPE DMS

Rapport semestriel 2023

SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
1.1	EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE	3
1.2	RÉSULTATS CONSOLIDÉS.....	5
1.3	EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2023	5
1.4	FACTEURS DE RISQUES.....	6
1.5	PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	7
2	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES	8
2.1	ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2023.....	8
2.2	ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2023.....	9
2.3	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2023	11
2.4	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES	12
2.5	ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	13
3	DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL 2023	39

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE

Activités

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 20,8 M€ au titre du 1er semestre 2023, en progression de 14% par rapport au 1er semestre 2022, dont 43% de ventes directes en marque propre via des distributeurs, et 57% de ventes indirectes en marque blanche via des accords OEM avec des acteurs mondiaux.

Sur le premier semestre 2023, le Groupe réalise 79% de son chiffre d'affaires à l'international.

Si l'Europe demeure la première zone géographique du Groupe, elle ne représente plus que 57% du chiffre d'affaires, contre 70% au 1er semestre 2022. Ce rééquilibrage géographique se poursuit avec le gain de parts de marché en Amérique pour la division Radiologie (25% du CA Radiologie contre 8% au 1er semestre 2022) et en Asie pour la partie Ostéodensitométrie (26% du CA Ostéodensitométrie contre 14% au 1er semestre 2022).

L'enrichissement de la gamme de produits, la part croissante de l'Ostéodensitométrie au sein du mix produit, et la complémentarité du modèle économique (vente en marque blanche aux multinationales de l'imagerie médicale et vente en marque propre via un réseau de distribution mondial (mix géographique / mix client) contribuent à sécuriser les perspectives de développement rentable du Groupe.

	30/06/2023	30/06/2022 restated*	variations
Chiffres d'affaires total	20 816	18 203	2 613
Résultat opérationnel courant	531	221	310
Autres produits et charges opérationnels	1 718	-3 951	5 669
Résultat opérationnel	2 249	-3 730	5 979
Résultat financier consolidé	1 632	-305	1 937
Charge d'impôt consolidée			0
Résultat net consolidé	3 881	-4 035	7 916
EBITDA	1 870	1 405	465

(*) Suite à la perte de contrôle du sous-palier Hybrigenics, le compte de résultat comparatif a été modifié afin de reclasser la contribution du sous-palier Hybrigenics sur les lignes « résultat des activités abandonnées » et « résultat des activités abandonnées concernant des sociétés mises en équivalence ».

Autres informations

Acquisition par DMS Group de l'intégralité de la participation de la famille Ansel représentant 12,89% du capital

DMS a signé un protocole d'accord avec le groupe familial Ansel, dont Mr. Jean-Paul Ansel, ancien dirigeant de DMS SA, pour l'acquisition de l'intégralité de la participation de ce dernier au capital de DMS SA.

En vertu de ce protocole d'accord, DMS SA a échangé 2 077 539 actions DMS SA détenues par le groupe familial Ansel, représentant 12,89% de son capital, contre 46 536 395 actions Hybrigenics détenues par DMS SA, représentant 17,00% du capital d'Hybrigenics. Cette opération n'entraîne aucun décaissement financier par DMS SA.

A l'issue de l'opération, le groupe familial Ansel ne détient plus aucune action DMS SA.

Le groupe familial Ansel détient 17,00% du capital d'Hybrigenics, DMS SA conservant pour sa part une participation résiduelle de 24,77%.

Parallèlement, les parties ont conclu un pacte d'actionnaires au sein de la société Hybrigenics visant à organiser sa gouvernance. Hybrigenics et son Président Mr. Jean-Paul Ansel se sont engagés à valoriser au mieux les actifs de la société Hybrigenics, dans la continuité du protocole d'accord signé en octobre 2022.

Il a également été convenu entre les parties que la créance en compte-courant détenue par DMS SA à l'égard d'Hybrigenics, d'un montant de 2,2 M€ au jour de la signature du protocole d'accord, sera remboursée de manière échelonnée.

Litige avec l'ancien PDG d'ASIT Biotech – Thierry LEGON : Accord avec M. Legon dans le cadre de la procédure contre la décision d'approbation du PRJ

La Cour d'Appel de Liège a prononcé un arrêt d'accord entre DMS Imaging et M. Thierry Legon pour mettre fin au litige en cours. La procédure est mutuellement abandonnée par les parties concernées et DMS Imaging retrouve le plein bénéfice du plan de réorganisation judiciaire homologué le 9 février 2021. Ce dernier avait été révoqué par un jugement du tribunal de l'entreprise de Liège du 8 novembre 2022. La créance de M. Thierry Legon sera payée en actions existantes DMS Imaging détenues par DMS Group, conformément aux prescriptions du plan de réorganisation judiciaire homologué. Tous les risques concernant cette affaire, détaillés dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2022, sont donc levés.

Attribution gratuite de bons de souscription d'actions au bénéfice de tous les actionnaires de DMS Group

Le 7 juin 2023, DMS SA a mis en œuvre d'une opération d'attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA) au profit de l'ensemble de ses actionnaires, d'un (1) BSA par action détenue avec un prix d'exercice fixé à 2,70 € représentant une prime de 121,3% par rapport au cours de clôture du 6 juin 2023.

En vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juillet 2022 (20e résolution), le Conseil d'Administration de la Société, lors de sa réunion du 26 mai 2023, a décidé d'émettre et d'attribuer gratuitement à l'ensemble des actionnaires 14,043,017 BSA, selon les modalités détaillées ci-après. L'opération ne concerne pas les actions auto-détenues par DMS SA.

Objectifs de l'opération

Cette attribution gratuite de BSA a visé à remercier l'ensemble des actionnaires de DMS Group de leur fidélité, tout en les associant à la poursuite de son développement :

- Chaque actionnaire a reçu un nombre de BSA proportionnel au nombre d'actions qu'il détient ;
- Ces BSA sont cotés sur le marché et n'entraîneront aucune dilution pour ceux qui les exerceront en souscrivant de nouvelles actions DMS Group. Ils contribueront ainsi à donner les moyens au groupe d'accélérer sa croissance. Cette opération visait également à attirer de nouveaux investisseurs qui souhaiteraient bénéficier de ce support d'investissement complémentaire à celui de l'action.

Modalités de l'opération

- Le 13 juin 2023, chaque actionnaire de DMS Group a reçu gratuitement un (1) BSA à raison de chaque action détenue. Sur la base du capital de la Société à cette date, 14.043.017 BSA ont été émis.
- Six (6) BSA permettent ainsi de souscrire à une (1) action nouvelle de DMS Group au prix d'exercice par action de 2,70 €, soit la création potentielle (en cas d'exercice de la totalité des BSA) de 2.340.503 actions nouvelles correspondant à une augmentation de capital théorique maximale de 6.319.358 €.
- Ce prix d'exercice de 2,70 € représente une prime de 123,7% par rapport à la moyenne des dix derniers cours de bourse précédant 6 juin 2023 inclus et 121,3% par rapport à la date de clôture du 6 juin 2023. 2
- Les 14.043.017 BSA ont fait l'objet d'une demande d'admission à la cote sur le marché Euronext Growth Paris et sont donc cotés sur une ligne spécifique et sous le code ISIN : FR0014001AQ8.
- La durée de vie des BSA est fixée à vingt-sept (27) mois à compter de leur attribution, soit jusqu'au 12 septembre 2025 inclus.

Produit de l'opération

En cas d'exercice de l'intégralité des BSA, le produit brut de l'opération pourrait atteindre 6.319.358 €.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire (pour l'actionnaire qui ne souscrit pas) :

A titre indicatif, l'incidence de l'augmentation de capital, en cas d'exercice de l'intégralité des BSA, sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 6 juin 2023) serait la suivante :

Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée
Avant émission des actions nouvelles provenant de l'exercice de BSA	1,00 %
Après émission de 2.340.503 actions nouvelles provenant de l'exercice de l'intégralité des BSA	0,870%

1.2 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au 1er semestre 2023, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 20,8 M€, en progression de +14% par rapport à la même période en 2022 à périmètre constant.

Le résultat opérationnel courant est positif à 531 K€ contre 221 K€ à la même période en 2022 à périmètre constant.

L'effectif moyen sur la période s'établit à 120 salariés contre 123 sur le premier semestre 2022 et les charges de personnel sont de 3,6 M€ (inchangées par rapport à 2022 à périmètre constant).

Les charges externes s'élèvent à 3 M€ sur le premier semestre 2023 contre 2,6 M€ au 30 juin 2022 à périmètre constant.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à 1,7 M€ et sont principalement constitués du résultat de la perte de contrôle dans le sous-groupe Hybrigenics.

Le résultat financier passe d'une perte de 305 K€ au premier semestre 2022 à un gain net de 1,6 M€ expliqué par la réévaluation à la juste valeur de l'investissement résiduel au capital d'Hybrigenics ayant entraîné la comptabilisation d'un gain de 2 M€.

Le résultat net consolidé s'établit en un bénéfice de 3,9 M€ sur le premier semestre 2023 (contre une perte de 5 M€ en 2022). Le résultat du 1^{er} semestre 2023 s'explique principalement par des éléments de nature non récurrente en lien avec la déconsolidation du sous-groupe Hybrigenics: cession de titres Hybrigenics +1,8 M€, réévaluation de l'investissement résiduel au capital d'Hybrigenics +2 M€.

1.3 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2023

Acquisition de la société Solutions for Tomorrow

Le 26 juillet 2023 DMS a annoncé la signature d'un accord en vue de l'acquisition de la société Solutions For Tomorrow, spécialiste des équipements de radiologie mobile.

Solutions For Tomorrow est un spécialiste de la radiologie mobile présent dans 35 pays et plus spécifiquement sur le segment de l'imagerie médicale mobile motorisée avec une solution haut de gamme aux caractéristiques inégalées en termes de compacité, d'ergonomie et de puissance, protégée par 15 brevets. Solutions For Tomorrow possède un parc installé de plus de 500 équipements déployés dans 35 pays. L'entreprise, qui emploie 23 collaborateurs a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 6 M€.

Avec cette acquisition, DMS Group possèdera une offre de radiologie mobile complète associant sa solution en cours de développement dédiée au marché du mobile haut de gamme non motorisé (projet MC² en cours de développement (1)) et une solution motorisée à destination des hôpitaux des grandes tailles et du marché nord-américain. Comme pour l'ensemble de la gamme du groupe, la plateforme ADAM (logiciel propriétaire du groupe DMS) sera déployée sur les solutions Solutions For Tomorrow.

L'intégration de Solutions For Tomorrow accélérera l'exécution du plan Imaging 2027 avec de nouveaux objectifs financiers qui seront communiqués dès la finalisation de l'opération.

Modalités de l'opération

Encore soumise aux conditions suspensives usuelles, l'opération prendra la forme d'une transaction réalisée 100 % en actions. Elle devrait être finalisée au cours du troisième trimestre de l'exercice en cours.

GROUPE DMS

En rémunération de la contribution de 100% des actions de Solutions For Tomorrow, son actionnaire principal Verso Capital, un fonds d'investissement nordique de premier plan, ainsi que les autres coactionnaires recevront 2 753 819 actions de DMS SA, dont 789 533 actions auto-détenues de DMS SA, et 1 964 286 actions nouvellement émises.

1.4 FACTEURS DE RISQUES

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir demeurent, globalement, conformes à l'analyse présentée en note 27 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2022.

Le groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il convient de compléter les risques présentés en note 27 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2022, avec les informations détaillées ci-dessous.

Risque de marché

Aucun changement sur le premier semestre significatif n'a été observé sur les risques de marché. Les risques de marché sont détaillés dans la note 27 des comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2022.

Risques opérationnels

Aucun changement sur le premier semestre significatif n'a été observé sur les risques opérationnels. Les risques opérationnels sont détaillés dans la note 27 des comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2022.

Risques juridiques - Litiges

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

La clôture ou l'évolution de certains risques/litiges juridiques ont permis des évolutions significatives des risques juridiques décrit ci-dessous au 30 juin 2023. Les autres risques juridiques détaillés dans la note 27 des comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2022 n'ont pas observé de changement significatif.

Risque levé au 30 juin 2023 : Litige avec l'ancien PDG d'ASIT Biotech – Thierry LEGON : La procédure de M. Legon contre la décision d'approbation du PRJ a entraîné une révocation du PRJ ce qui pouvait affecter négativement la situation financière de DMS Imaging

La Cour d'Appel de Liège a prononcé un arrêt d'accord entre la société DMS Imaging et M. Thierry Legon pour mettre fin au litige en cours. La procédure est mutuellement abandonnée par les parties concernées et DMS Imaging retrouve le plein bénéfice du plan de réorganisation judiciaire homologué le 9 février 2021. Ce dernier avait été révoqué par un jugement du tribunal de l'entreprise de Liège du 8 novembre 2022. La créance de M. Thierry Legon sera payée en actions existantes DMS Imaging détenues par DMS Group, conformément aux prescriptions du plan de réorganisation judiciaire homologué. Tous les risques concernant cette affaire, détaillés dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2022, sont donc levés.

Le Groupe conserve au 30 juin 2023 une provision de 390 KEUR.

Risque lié à une facture émise par la précédente direction de ASIT Biotech dont le paiement si la facture s'avérait justifiée peut affecter négativement l'activité et la situation financière de DMS Imaging

En mars 2022, après la finalisation de l'Opération avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, la Société DMS Imaging a reçu une facture de 514 KEUR TTC émanant de la précédente direction ASIT Biotech relative au paiement d'une rémunération variable liée à la réalisation de l'Opération. Si le conseil d'administration de ASIT Biotech avait, au mois de décembre 2021, approuvé le principe de cette rémunération, il en avait reporté à une date ultérieure la fixation du montant. Ce poste n'apparaissait pas dans les projections de calcul lors des discussions de rapprochement entre ASIT Biotech et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS.

Ainsi, cette facture n'a pas été intégrée dans les calculs de parité liée à l'Opération d'apport. La DMS Imaging conteste cette facture. Aucune négociation n'a permis à date de résoudre ce désaccord.

Si cette facture devait être justifiée, le paiement de celle-ci aurait un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Groupe estime que la probabilité de ce risque est moyenne et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

1.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2023, les relations entre le Groupe et les parties liées sont restées comparables à celles de 2022.

Aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

2 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

2.1 ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2023

ACTIF	en K€	Notes	30/06/2023 6 mois	31/12/2022 12 mois	Variation
Goodwill		Note 4	973	973	0
Immobilisations incorporelles		Note 4	7 199	6 723	476
Immobilisations corporelles		Note 5	5 262	5 491	- 229
Impôts différés actifs		Note 23			-
Actifs financiers non courants		Note 6	4 340	811	3 529
Participation dans les entreprises associées		Note 6	-	937	- 937
Total de l'actif non courant			17 774	14 935	2 839
<i>Actif courant</i>					
Stocks		Note 7	14 010	13 049	961
Créances clients		Note 8	8 370	5 869	2 501
Autres actifs courants		Note 9	5 792	5 271	521
Autres actifs financiers courants		(a)	714	409	305
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Note 10	3 825	4 388	- 563
Total de l'actif courant			32 711	28 986	3 725
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés			11	9 971	- 9 960
TOTAL DEL'ACTIF			50 496	53 892	- 3 395

PASSIF	en K€	Notes	30/06/2023 6 mois	31/12/2022 12 mois	Variation
Capital émis		Note 24	18 548	19 096	- 548
Prime d'émission			1 349	1 345	4
Autres réserves			- 7 527	- 3 933	- 3 594
Résultat de l'exercice			3 776	846	4 622
Capitaux propres part du Groupe			16 146	15 661	485
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			1 526	2 507	- 981
Total des capitaux propres			17 672	18 168	- 496
<i>Passif non courant</i>					
Emprunts à long terme (part >1an)		Note 11	10 204	10 432	- 228
Impôts différés passifs		Note 23	-	-	-
Provisions à long terme		Note 12	348	348	- 0
Autres passifs non courants		Note 13	531	531	0
Total du passif non courant			11 083	11 311	- 228
<i>Passif courant</i>					
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 14	9 933	11 041	- 1 108
Autres créditeurs		Note 14	3 495	4 047	- 552
Autres passifs financiers courants		(a)	15	4	11
Dettes financières (part <1 an)		Notes 10, 11	3 675	1 336	2 339
Partie courante des emprunts long terme		Note 11	4 217	3 598	619
Provisions à court terme		Note 12	391	489	- 98
Total du passif courant			21 726	20 515	1 211
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			15	3 898	- 3 883
TOTAL DU PASSIF			50 496	53 892	- 3 395

(a) Une ligne a été ajoutée au bilan actif « autres actifs financiers courants » et une autre au bilan passif « autres passifs financiers courants » afin d'isoler les réserves et comptes courants avec le Factor. Ces éléments étaient précédemment présentés avec les autres actifs courants et les autres créditeurs. Le changement de présentation a été effectué sur les deux clôtures présentées.

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2023

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		30/06/2023	30/06/2022	var
K€	Notes	6 mois	restated* 6 mois	
Activités maintenues				
Produit des activités ordinaires	Note 17	20 816	18 203	2 613
Autres produits	Note 18	980	809	171
Variation de stocks de produits finis et en cours		486	-370	856
Marchandises et matières consommées		-13 555	-10 928	-2 627
Frais de personnel	Note 19	-3 632	-3 587	-45
Charges externes		-2 997	-2 583	-414
Autres charges	Note 20	-228	-139	-89
EBITDA**		1 870	1 405	465
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	Note 5	-370	-373	3
Dotations aux provisions	Note 12	-202	-83	-119
Dépréciation et amortissement des immobilisations incorporelles	Note 4	-768	-728	-40
Résultat opérationnel courant		531	221	309
Autres produits et autres charges opérationnels	Note 21	1 718	-3 951	5 669
Résultat opérationnel		2 249	-3 730	5 978
Produits financiers		2 185	92	2 093
Charges financières		-553	-397	-156
Résultat financier	Note 22	1 632	-305	1 937
Résultat avant impôt		3 881	-4 035	7 915
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		3 881	-4 035	7 915
Impôt sur le résultat	Note 23	0	0	0
Résultat des activités abandonnées		0	-826	826
Résultat des activités abandonnées concernant des sociétés mises en équivalence		0	-203	203
Résultat net consolidé		3 881	-5 064	8 944
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		105	-1 085	1 190
Résultat net consolidé-part du groupe		3 776	-3 979	7 754
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)				
Résultat de base par action pour le résultat net	Note 25	0,24	-0,25	0,49
Résultat de base par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	0,24	-0,22	0,46
Résultat dilué par action pour le résultat net	Note 25	0,20	-0,25	0,45
Résultat dilué par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	0,20	-0,22	0,42

(*) Suite à la perte de contrôle du sous-palier Hybrigenics, le compte de résultat comparatif a été modifié afin de reclasser la contribution du sous-palier Hybrigenics sur les lignes « résultat des activités abandonnées » et « résultat des activités abandonnées concernant des sociétés mises en équivalence ».

(**) EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) : Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, avant dotations pour dépréciation des actifs circulants (créances et stocks) et avant dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation.

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	30/06/2023	30/06/2022
	6 mois	6 mois
Résultat net consolidé	3 881	-5 064
Pertes et gains actuariels	0	108
Effet d'impôt		
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	0	108
Écarts de conversion	26	-87
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	26	-87
Total autres éléments du résultat global	26	21
Résultat global	3 907	-5 042
Dont part du groupe	3 802	-3 960
Dont part des intérêts minoritaires	105	-1 082

2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2023

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Solde au 1er janvier 2022	16 120 556	19 095	1 345	-	1 712	1 709	20 437
Changement de méthode							
Correction d'erreur							
Charge de cotation				2 633	2 633	348	2 981
Opérations sur titres auto détenus					-		-
Variation de périmètre (1)				1 125	1 125	2 595	3 720
Autres				4	4	5	9
Résultat net				-	6 820	-	8 968
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-	2	8	6
Dividendes							
Coût des paiements en actions							
Augmentation de capital net de frais							
Réduction de capital							
Solde au 31 décembre 2022	16 120 556	19 095	1 345	-	4 780	2 507	18 167
Solde au 1er janvier 2023	16 120 556	19 095	1 345	-	4 780	2 507	18 167
Changement de méthode							
Correction d'erreur							
Opérations sur titres auto détenus				-	2 634	-	2 634
Variation de périmètre (2)				-	15	1 086	1 101
Autres							
Résultat net					3 776	105	3 881
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					26	-	26
Dividendes							
Attribution d'AGA					94		94
Augmentation de capital net de frais		2 865	4	4		8	8
Réduction de capital		465 484	551		218	769	769
Solde au 30 juin 2023	15 657 937	18 548	1 349	-	3 751	1 526	17 672

(1) La ligne « variation de périmètre » en 2022 correspond :

- Aux actions nouvelles Hybrigenics émises en remboursement des ORA pour 903 K€
- A l'apport de la situation nette de DMS Imaging SA (ex ASIT Biotech) pour 2.270 K€
- A la sortie des réserves de LPA corp à la suite de la liquidation de la société pour -63k€

La baisse du pourcentage de détention du groupe dans les filiales du sous-groupe DMS Imaging (de 100% au 31/12/2021 à 88.33% au 30/06/2022) a entraîné un transfert de 1 266 K€ des réserves part du groupe vers les intérêts minoritaires.

La baisse du pourcentage de détention du groupe dans le sous-groupe Hybrigenics (de 44.75% au 31/12/2021 à 43,41% au 30/06/2022) a entraîné un transfert de 43 K€ des réserves part du groupe vers les intérêts minoritaires.

(2) La ligne « variation de périmètre » en 2023 correspond

- A la déconsolidation du sous palier Hybrigenics entraînant une variation des intérêts minoritaires de -1,1 M€
- Au changement du pourcentage de détention du groupe dans le sous-groupe DMS Imaging (de 88.33% à 88.29%) ayant entraîné un transfert de -15 K€ des réserves part du groupe vers les intérêts minoritaires.

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

En K€	30/06/2023	30/06/2022
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 881	-5 064
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions	1 240	1 503
. Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-3 750	2 982
. QP résultat sociétés MEE	0	215
. Produits et charges d'intérêts	196	
Marge brute d'autofinancement	1 567	-364
Variation des stocks	-960	-1 031
Variation des créances clients	-1 778	-1 237
Variation des dettes fournisseurs	-1 108	729
Variation des autres dettes / autres créances	507	-1 165
Total variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	-3 339	-2 704
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	-1 772	-3 068
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	-1 348	-2 470
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants (y.c. titres de la société mère)	53	11
Incidence variation de périmètre	0	3 103
Subventions d'investissement encaissées	0	56
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	-1 295	700
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées	0	122
Intérêts nets versés	-196	
Augmentations de capital en numéraire	8	903
Nouveaux emprunts et financements	5 008	4 900
Remboursements d'emprunts, avances et financements	-2 361	-4 908
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	2 459	1 017
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées (4)		1 282
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3) + (4)	-608	-70
Incidence de la variation des taux de change		
Trésorerie d'ouverture*	4 388	4 136
Trésorerie de clôture*	3 780	4 066
Variation trésorerie nette	-608	-70

* trésorerie nette des banques créditrices et mobilisations de créances

La marge brute d'autofinancement du groupe est positive sur le premier semestre 2023 à 1 567 K€ contre -364 K€ sur le 1^{er} semestre 2022. Cette variation est principalement attribuable à la hausse du résultat net hors éléments non cash.

Les flux de trésorerie générés par les stocks, dettes fournisseurs et les créances clients sont négatifs sur le premier semestre du fait de la constitution d'un stock de réserve afin de faire face aux tensions d'approvisionnement rencontrées par le groupe et par une très forte activité en fin de semestre.

Les flux d'investissement correspondent à la capitalisation des frais de R&D pour 1,3 M€.

Les flux de financement s'expliquent principalement par 2,2 M€ de variation nette du financement FACTOR, un nouveau financement obtenu par APELEM de la BPI pour 1.3 M€ afin de financer les activités à l'export et des remboursements d'emprunts à hauteur de 0,8 M€.

La perte de contrôle du sous-palier Hybrigenics s'est faite par échange de titres et n'a eu aucun impact cash.

2.5 ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Déclaration de conformité :

Au 30 juin 2023, les états financiers consolidés résumés du Groupe DMS ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par les Comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union Européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2023, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'UE.

Les comptes présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) :

- L'état de la situation financière
- L'Etat du résultat global
- Le tableau de variation des capitaux propres
- Le tableau des flux de trésorerie
- L'annexe

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2022 et comparativement avec les comptes consolidés établis au 30 juin 2022 modifiés comme expliqué ci-avant.

NOTE 1 Eléments marquants de l'exercice

Activités

	30/06/2023	30/06/2022 restated*	variations
Chiffres d'affaires total	20 816	18 203	2 613
Résultat opérationnel courant	531	221	310
Autres produits et charges opérationnels	1 718	-3 951	5 669
Résultat opérationnel	2 249	-3 730	5 979
Résultat financier consolidé	1 632	-305	1 937
Charge d'impôt consolidée			0
Résultat net consolidé	3 881	-4 035	7 916
EBITDA	1 870	1 405	465

Autres informations

Acquisition par DMS Group de l'intégralité de la participation de la famille Ansel représentant 12,89% du capital

DMS a signé un protocole d'accord avec le groupe familial Ansel, dont Mr. Jean-Paul Ansel, ancien dirigeant de DMS SA, pour l'acquisition de l'intégralité de la participation de ce dernier au capital de DMS SA.

En vertu de ce protocole d'accord, DMS SA a échangé 2 077 539 actions DMS SA détenues par le groupe familial Ansel, représentant 12,89% de son capital, contre 46 536 395 actions Hybrigenics détenues par DMS SA, représentant 17,00% du capital d'Hybrigenics. Cette opération n'entraîne aucun décaissement financier par DMS SA.

A l'issue de l'opération, le groupe familial Ansel ne détient plus aucune action DMS SA.

Le groupe familial Ansel détient 17,00% du capital d'Hybrigenics, DMS SA conservant pour sa part une participation résiduelle de 24,77%.

Parallèlement, les parties ont conclu un pacte d'actionnaires au sein de la société Hybrigenics visant à organiser sa gouvernance. Hybrigenics et son Président Mr. Jean-Paul Ansel se sont engagés à valoriser au mieux les actifs de la société Hybrigenics, dans la continuité du protocole d'accord signé en octobre 2022.

Il a également été convenu entre les parties que la créance en compte-courant détenue par DMS SA à l'égard d'Hybrigenics, d'un montant de 2,2 M€ au jour de la signature du protocole d'accord, sera remboursée de manière échelonnée.

Litige avec l'ancien PDG d'ASIT Biotech – Thierry LEGON : Accord avec M. Legon dans le cadre de la procédure contre la décision d'approbation du PRJ

La Cour d'Appel de Liège a prononcé un arrêt d'accord entre DMS Imaging et M. Thierry Legon pour mettre fin au litige en cours. La procédure est mutuellement abandonnée par les parties concernées et DMS Imaging retrouve le plein bénéfice du plan de réorganisation judiciaire homologué le 9 février 2021. Ce dernier avait été révoqué par un jugement du tribunal de l'entreprise de Liège du 8 novembre 2022. La créance de M. Thierry Legon sera payée en actions existantes DMS Imaging détenues par DMS Group, conformément aux prescriptions du plan de réorganisation judiciaire homologué. Tous les risques concernant cette affaire, détaillés dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2022, sont donc levés.

Attribution gratuite de bons de souscription d'actions au bénéfice de tous les actionnaires de DMS Group

Le 7 juin 2023, DMS SA a mis en œuvre d'une opération d'attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA) au profit de l'ensemble de ses actionnaires, d'un (1) BSA par action détenue avec un prix d'exercice fixé à 2,70 € représentant une prime de 121,3% par rapport au cours de clôture du 6 juin 2023.

En vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juillet 2022 (20e résolution), le Conseil d'Administration de la Société, lors de sa réunion du 26 mai 2023, a décidé d'émettre et d'attribuer gratuitement à l'ensemble des actionnaires 14,043,017 BSA, selon les modalités détaillées ci-après.

L'opération ne concerne pas les actions auto-détenues par DMS SA.

Objectifs de l'opération

Cette attribution gratuite de BSA a visé à remercier l'ensemble des actionnaires de DMS Group de leur fidélité, tout en les associant à la poursuite de son développement :

- Chaque actionnaire a reçu un nombre de BSA proportionnel au nombre d'actions qu'il détient ;
- Ces BSA sont cotés sur le marché et n'entraîneront aucune dilution pour ceux qui les exerceront en souscrivant de nouvelles actions DMS Group. Ils contribueront ainsi à donner les moyens au groupe d'accélérer sa croissance. Cette opération visait également à attirer de nouveaux investisseurs qui souhaiteraient bénéficier de ce support d'investissement complémentaire à celui de l'action.

Modalités de l'opération

- Le 13 juin 2023, chaque actionnaire de DMS Group a reçu gratuitement un (1) BSA à raison de chaque action détenue. Sur la base du capital de la Société à cette date, 14.043.017 BSA ont été émis.
- Six (6) BSA permettent ainsi de souscrire à une (1) action nouvelle de DMS Group au prix d'exercice par action de 2,70 €, soit la création potentielle (en cas d'exercice de la totalité des BSA) de 2.340.503 actions nouvelles correspondant à une augmentation de capital théorique maximale de 6.319.358 €.
- Ce prix d'exercice de 2,70 € représente une prime de 123,7% par rapport à la moyenne des dix derniers cours de bourse précédant 6 juin 2023 inclus et 121,3% par rapport à la date de clôture du 6 juin 2023. 2
- Les 14.043.017 BSA ont fait l'objet d'une demande d'admission à la cote sur le marché Euronext Growth Paris et sont donc cotés sur une ligne spécifique et sous le code ISIN : FR001400IAQ8.
- La durée de vie des BSA est fixée à vingt-sept (27) mois à compter de leur attribution, soit jusqu'au 12 septembre 2025 inclus.

Produit de l'opération

En cas d'exercice de l'intégralité des BSA, le produit brut de l'opération pourrait atteindre 6.319.358 €.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire (pour l'actionnaire qui ne souscrit pas) :

A titre indicatif, l'incidence de l'augmentation de capital, en cas d'exercice de l'intégralité des BSA, sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 6 juin 2023) serait la suivante :

Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée
Avant émission des actions nouvelles provenant de l'exercice de BSA	1,00 %
Après émission de 2.340.503 actions nouvelles provenant de l'exercice de l'intégralité des BSA	0,870%

Evénements postérieurs à la clôture, activité de l'exercice et perspectives

Acquisition de la société Solutions for Tomorrow

Le 26 juillet 2023 DMS a annoncé la signature d'un accord en vue de l'acquisition de la société Solutions For Tomorrow, spécialiste des équipements de radiologie mobile.

Solutions For Tomorrow est un spécialiste de la radiologie mobile présent dans 35 pays et plus spécifiquement sur le segment de l'imagerie médicale mobile motorisée avec une solution haut de gamme aux caractéristiques inégalées en termes de compacité, d'ergonomie et de puissance, protégée par 15 brevets. Solutions For Tomorrow possède un parc installé de plus de 500 équipements déployés dans 35 pays. L'entreprise, qui emploie 23 collaborateurs a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 6 M€.

Avec cette acquisition, DMS Group possèdera une offre de radiologie mobile complète associant sa solution en cours de développement dédiée au marché du mobile haut de gamme non motorisé (projet MC² en cours de développement (1)) et une solution motorisée à destination des hôpitaux des grandes tailles et du marché nord-américain. Comme pour l'ensemble de la gamme du groupe, la plateforme ADAM (logiciel propriétaire du groupe DMS) sera déployée sur les solutions Solutions For Tomorrow.

L'intégration de Solutions For Tomorrow accélérera l'exécution du plan Imaging 2027 avec de nouveaux objectifs financiers qui seront communiqués dès la finalisation de l'opération.

Modalités de l'opération

Encore soumise aux conditions suspensives usuelles, l'opération prendra la forme d'une transaction réalisée 100 % en actions. Elle devrait être finalisée au cours du troisième trimestre de l'exercice en cours.

En rémunération de la contribution de 100% des actions de Solutions For Tomorrow, son actionnaire principal Verso Capital, un fonds d'investissement nordique de premier plan, ainsi que les autres coactionnaires recevront 2 753 819 actions de DMS SA, dont 789 533 actions auto-détenues de DMS SA, et 1 964 286 actions nouvellement émises.

NOTE 2 Principes comptables

Principes généraux et normes comptables

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière résumée conformément à la norme IAS 34 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relative à l'information financière intermédiaire.

S'agissant des comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels et à ce titre doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2022 et qui ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (SIC et IFRIC).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2023 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2023 et d'application obligatoire à cette date et décrites ci-dessous.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

Normes et interprétations applicables au 1^{er} janvier 2023

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans l'établissement de l'information financière combinée pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers et Practice Statement 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables
- Amendements à IAS 8 – Définition des estimations comptables et changement de méthode
- Amendement à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs issus d'une transaction unique

Les états financiers n'ont pas été impactés par l'application de ces amendements.

Normes et interprétations d'application non obligatoire au 30 juin 2023

- Amendements à IAS 1 – Classement des passifs en courant / non courant, d'application obligatoire au 1er janvier 2024 (sous réserve d'adoption par l'Union Européenne)
- Amendement à IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail, d'application obligatoire au 1er janvier 2024 (sous réserve d'adoption par l'Union Européenne)

Le Groupe n'applique aucune norme par anticipation.

Les analyses des incidences de l'application de ces normes et amendements sont en cours.

Continuité d'exploitation

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des actions mises en œuvre pour financer l'activité au cours des douze prochains mois. Le groupe a mis en place différents moyens de financements tels que des prêts garantis par l'état sur les sociétés Apelem et des avances remboursables obtenues dans le cadre de ses projets de R&D.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Note 4)
- Le crédit d'impôt recherche (Note 18)

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation, contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, sont consolidées par intégration globale.

Conformément à la norme IAS 28, les titres mis en équivalence sont comptabilisés au coût d'acquisition. La valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition.

Elimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 30 juin 2023 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

Société	Forme Juridique	Pays	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	France	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
DMS IMAGING	S.A.	Belgique		Filiale	88,29%	
APELEM	S.A.S.	France	319 996 146	Filiale		88,29%
MEDILINK	E.U.R.L.	France	389 288 044	Filiale		88,29%
APELEM Espagne	S.A.	Espagne		Filiale		45,03% (1)
AXS Medical	S.A.S.	France	519753990	Filiale		88,29%
DMS WELLNESS	Ltd	Hong Kong		Filiale	100%	

(1) APELEM Espagne est détenue à 51% par APELEM SAS (France) qui est elle-même détenue à 88.29% par DMS SA.

Conformément aux normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

Les filiales APELEM Espagne et DMS WELLNESS sont en cours de liquidation et n'ont eu aucune activité sur le 1^{er} semestre 2023.

Entreprises exclues du périmètre de consolidation

La société APELEM KOREA qui était consolidée jusqu'au 31 décembre 2019 a été exclue du périmètre à compter du 1^{er} janvier 2020 consécutivement à sa mise en sommeil. Cette filiale sans activité est jugée non significative.

La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. Le groupe ne possède pas d'influence notable sur cette société dans la mesure où il n'y exerce aucune fonction de direction ou d'administration. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société APELEM s'élève à 31 K€. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 2022 : 326 K€
- Résultat 2022 : perte de 50 K€
- Total bilan 2022 : 181 K€

Principales acquisitions et cessions de l'exercice

- Perte de contrôle de la filiale Hybrigenics à la suite de l'opération d'échange de titres intervenue en février 2023 (cf. Evènements significatifs du semestre), entraînant la sortie de périmètre d'Hybrigenics et ses filiales Stemcis, Adipsculpt et Inoviem.

NOTE 3 Information sectorielle

Principe comptable

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Jusqu' à la perte de contrôle du sous palier Hybrigenics en février 2023, le groupe était organisé autour d'une holding et deux secteurs (DMS Imaging et DMS Biotech).

Depuis février 2023, le Groupe est organisé autour d'une holding et d'un secteur d'activité unique, l'imagerie médicale (DMS Imaging).

30/06/2023	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	20 816	20 816
Résultat opérationnel courant	-409	940	531
Autres produits et charges opérationnels	1 718	0	1 718
Résultat opérationnel	1 309	940	2 249
Résultat financier consolidé	1 796	-164	1 632
Charge d'impôt consolidée			0
Résultat des sociétés mises en équivalence			0
Résultat net consolidé	3 105	776	3 881
Actifs sectoriels	5 118	12 656	17 774
30/06/2022 restated	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	1	18 202	18 203
Résultat opérationnel courant	-465	686	221
Autres produits et charges opérationnels	602	-4 553	-3 951
Résultat opérationnel	137	-3 867	-3 730
Résultat financier consolidé	-160	-145	-305
Charge d'impôt consolidée			0
Résultat des sociétés mises en équivalence			0
Résultat net consolidé	-23	-4 012	-4 035
Actifs sectoriels	928	12 059	12 987

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. L'évaluation des actifs sectoriels est constituée de l'ensemble des actifs non courants.

- DMS Holding :

Le résultat opérationnel courant du secteur DMS Holding au premier semestre 2023 est constitué principalement de charges externes et salaires.

Les autres produits opérationnels correspondent principalement à la plus-value de cession dégagée sur la déconsolidation du sous palier Hybrigenics.

Le résultat financier comprend la réévaluation des titres Hybrigenics à leur juste valeur pour +2M€.

Les actifs sectoriels correspondent aux titres BEBO et à l'investissement résiduel au capital d'Hybrigenics.

- DMS Imaging :

Le résultat opérationnel de l'activité Imagerie médicale est en progression au premier semestre 2023 à 940 K€ vs 686 K€ en 2022.

Les autres charges opérationnelles étaient constituées en 2022 :

- De la dépréciation des créances d'impôts sur DMS Imaging SA -1.6M€
- De la charge de cotation liée à l'opération d'apport partielle d'actifs avec DMS Imaging -3.0M€

- DMS Biotech :

Le Groupe a perdu le contrôle du sous palier Hybrigenics en février 2023 entraînant la déconsolidation de l'activité Biotech. Le résultat de cette activité au mois de janvier 2023 est non significatif.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	30/06/2023	30/06/2022 restated
Afrique	983	520
Amérique du Nord et du Sud	4 430	1 768
Asie	1 362	2 409
Europe	11 776	12 932
CEI	1 005	
Moyen Orient	1 040	372
Océanie	220	201
TOTAL	20 816	18 203

Information relative aux actifs non courants

La répartition des actifs non courants du Groupe entre ceux situés en France et ceux situés à l'étranger est la suivante :

En K€	France	Etranger	Total au 30/06/2023
Actifs non courants	17 771	3	17 774

En K€	France	Etranger	Total au 31/12/2022
Actifs non courants	14 932	3	14 935

La variation des actifs non courants au cours du premier semestre est principalement attribuable à la déconsolidation du sous-palier Hybrigenics suite à la perte de contrôle intervenue en février 2023. L'investissement résiduel au capital d'Hybrigenics est comptabilisé en actif financier non courant pour 3,7 M€.

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill

Principe comptable

Frais de Recherche et développement :

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS38 sont remplis et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des goodwill :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale APELEM.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Goodwill

A la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill est composé de :

- l'UGT APELEM (secteur opérationnel de la radiologie)
- l'UGT AXS MEDICAL

Au 30 juin 2023, le groupe n'a pas identifié d'indices de pertes de valeur. La revue complète des valorisations des goodwills et immobilisations incorporelles du groupe sera réalisée à la clôture annuelle.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

La valorisation est réalisée selon la méthode des comparables ou selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2023			31/12/2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	1 019	-926	93	1 128	-1 020	108
Frais de R&D	16 302	-11 717	4 585	16 112	-11 476	4 636
Goodwill	4 667	-3 694	973	4 667	-3 694	973
Autres actifs incorporels	267	-97	170	267	-84	183
Immobilisations incorporelles en cours	2 350	0	2 350	1 796		1 796
TOTAL	24 605	-16 434	8 171	23 970	-16 273	7 696

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Virements	Clôture
Concessions, brevets, licences	1 128		7	708	592	1 019
Frais de R&D	16 112		548	-	357	16 303
Goodwill	4 667					4 667
Autres actifs incorporels	267					267
Droits d'utilisation des actifs incorporels	1 796		689	-	135	2 350
TOTAL	23 970	-	1 244	708	100	24 605

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Virements	Clôture
Concessions, brevets, licences	-1 020		22	708	592	926
Frais de R&D	-11 476		733		492	11 717
Goodwill	-3 694					3 694
Autres actifs incorporels	-84		13			97
Droits d'utilisation des actifs incorporels						-
TOTAL	- 16 273	-	768	708	100	- 16 434

Les goodwill s'analysent comme suit :

GOODWILLS (K€)	30/06/2023			31/12/2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Goodwill APELEM	3 774	2 801	973	3 774	2 801	973
Goodwill AXS	893	893	-	893	893	-
TOTAL	4 667	3 694	973	4 667	3 694	973

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Virements	Clôture
Goodwill APELEM	3 774					3 774
Goodwill AXS	893					893
TOTAL	4 667	-	-	-	-	4 667

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Virements	Clôture
Goodwill APELEM	- 2 801					2 801
Goodwill AXS	- 893					893
TOTAL	- 3 694	-	-	-	-	3 694

Les frais de R&D concernant le secteur imagerie se détaillent comme suit :

Frais de R&D (K€)	Radiologie	Ostéodensitometrie	Posturologie	Total
Brut Ouverture	9 960	4 036	2 116	16 112
Acquisition	444	103	-	548
Diminution	- 367	- 125	-	- 492
Virement	95	40		135
Brut clôture	10 132	4 054	2 116	16 302
Amortissements ouverture	- 6 333	- 3 381	- 1 761	- 11 476
Dotation	- 540	- 119	- 74	- 733
Reprise	367	125		492
Amortissement clôture	- 6 507	- 3 375	- 1 835	- 11 717
TOTAL FRAIS DE R&D	3 626	679	281	4 585

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Principe comptable

Valeurs brutes et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- Constructions 10 à 33 ans
- Matériel et outillage industriel 3 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations 7 à 10 ans
- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 10 ans

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont les suivantes :

a) Bail concernant les locaux situés à Gallargues-le-Montueux

- Durée : La durée retenue par le Groupe est la durée non résiliable prévue contractuellement, soit 12 ans. Un renouvellement pour une durée de 9 ans, résiliable par périodes triennales, est prévu au contrat. Cependant, compte tenu de la possibilité pour le Groupe de ne pas renouveler le bail à l'issue des 12 ans, le renouvellement d'une durée de 9 ans n'a pas été retenu dans les calculs.
- Taux d'actualisation : 3%, taux que pourrait obtenir le Groupe pour un financement d'une durée et d'un montant similaire.
- Amortissement sur 12 ans.

b) Autres contrats de location

- Durées : La durée retenue par le Groupe pour chaque contrat est la durée résiduelle au 01/01/2019, ou durée du contrat à la date de prise d'effet pour les contrats démarrés après le 01/01/19.
- Taux d'actualisation : dernier taux obtenu par le Groupe pour un endettement bancaire sur une durée similaire, soit 1.85% avant le 01/01/2023 et 3.5% à compter du 01/01/2023.
- Amortissement sur la durée des contrats.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2023			31/12/2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Droit d'utilisation des actifs corporels	5 760	-1 378	4 381	5 797	-1 181	4 615
Matériel et outillage	1 502	-1 214	288	1 555	-1 390	165
Agencements et autres	1 122	-529	593	1 504	-794	710
Immobilisation corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIFS CORPORELS	8 384	-3 121	5 262	8 856	-3 365	5 491

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisition	Diminution	Virements	Clôture
Droit d'utilisation des actifs corporels	5 797		37	- 56	- 18	5 760
Matériel et outillage	1 555		41	- 248	154	1 502
Agencements et autres	1 504		64	- 310	136	1 122
Immobilisation corporelles en cours	-		-	-	-	-
TOTAL	8 856	-	142	- 614	-	8 384

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Sortie	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des actifs corporels	-1 181	-	252	55	-	- 1 378
Matériel et outillage	-1 390	-	40	248	-32	- 1 214
Agencements et autres	-794	-	77	310	32	- 529
Immobilisation corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
TOTAL	- 3 365	-	369	613	-	- 3 121

Les droits d'utilisations d'actifs corporels s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisition	Diminution	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	5 612					5 612
Droits d'utilisation du matériel et outillage	- 5			5		0
Droits d'utilisation des autres actifs corporels	189		37	- 61	- 18	147
TOTAL	5 797	-	37	- 56	- 18	5 760

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Sortie	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	- 1 056		- 233			- 1 289
Droits d'utilisation du matériel et outillage	- 20			20		0
Droits d'utilisation des autres actifs corporels	- 105		- 19	35		- 89
TOTAL	- 1 181	-	- 252	55	-	- 1 378

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers non courants (K€)	30/06/2023	31/12/2022
Titres de participation	4 177	31
Autres (dont dépôts et cautionnement)	163	780
TOTAL	4 340	811

Les titres de participation concernent :

- la société Russe « SPECTRAP » pour 31 K€
- la filiale APELEM Korea pour 7 K€. Les titres de la filiale APELEM Korea sont dépréciés à 100% dans la mesure où cette filiale est en cours de liquidation.
- les titres BEBO pour 1 195 K€ en valeur brute et 416 K€ en valeur nette au 30 juin 2023 (valeur basée sur le cours de bourse à la date de clôture)
- les titres Hybrigenics pour 3 729 K€ au 30 juin 2023 (valeur basée sur le cours de bourse à la date de clôture représentant 23% du capital). La participation résiduelle du Groupe au capital d'Hybrigenics à la suite de l'opération intervenue en février 2023 était de 24,77%. La dilution de -1.77 points s'explique par les émissions d'ORA réalisées par Hybrigenics entre le 7/02/2023 et le 30/06/2023.

La norme IFRS 9 précise qu'il existe 3 modèles pour évaluer ces actifs :

- L'objectif du modèle économique est uniquement de détenir des actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels : l'actif financier est évalué au coût amorti.
- L'objectif du modèle économique est à la fois de détenir des actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers : l'actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les actifs financiers qui ne sont détenus dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques ci-dessus sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Les titres de participation détenus par DMS SA ne répondant pas aux critères des deux premières catégories, ils sont évalués à leur juste valeur par résultat. L'impact de la réévaluation des titres sur le 1^{er} semestre 2023 est le suivant :

- Titres BEBO : dépréciation complémentaire comptabilisée en charges financières pour -200 K€
- Titres Hybrigenics : plus-value latente comptabilisée en produit financier pour +2 M€.

Participations dans les entreprises associées :

À la suite de la perte de contrôle du sous-palier Hybrigenics en février 2023, le Groupe DMS n'a plus de participation dans des entreprises associées.

NOTE 7 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est calculée par rapport au prix de vente estimé, diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

L'évaluation des dépréciations sur stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

Les stocks se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2023			31/12/2022			variation N /N-1 net
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matières premières, approvisionnement	12 393	- 354	12 039	11 919	- 1 014	10 905	1 134
En cours de production	1 530		1 530	1 461		1 461	69
Produits finis	453	- 12	441	697	- 13	684	- 243
TOTAL	14 376	- 366	14 010	14 076	- 1 027	13 049	961

NOTE 8 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Le poste client se décompose comme suit :

K€	30/06/2023	31/12/2022	variation
Créances clients	8 328	5 798	2 530
Clients douteux	1 164	1 191	- 27
Factures à établir	-	-	-
Provisions pour dépréciation	- 1 122	- 1 120	- 2
TOTAL	8 370	5 869	2 501

L'augmentation des créances clients s'explique principalement par une fin de semestre 2023 très fort.

Le risque de non-recouvrement est étudié, en concertation avec la direction commerciale, compte tenu de l'antériorité des créances et de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Echéances créances clients

Créances clients échues et non dépréciées		30/06/2023
<i>En K€</i>		
Depuis moins de 30 jours		361
Depuis 30 à 60 jours		327
Depuis 60 à 90 jours		60
Depuis 90 jours ou plus		1 810
Total des créances clients échues et non dépréciées		2 559

L'augmentation des créances à plus de 90 jours s'explique principalement par la créance des stocks de l'activité WELLNESS.

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	30/06/2023	31/12/2022	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	206	1 029	- 823
Personnel	46	39	7
Impôt sur les bénéfices	919	866	53
Impôts et taxes	1 015	1 773	- 758
Autres créances	677	964	- 287
Compte courant d'associés	2 323		2 323
Charges à étaler	0	0	-
Charges constatées d'avance	606	599	7
TOTAL	5 792	5 271	521

Les créances d'impôt sur les bénéfices correspondent aux crédits d'impôts (CIR et CII) non recouverts au 30 juin 2023 :

- APELEM : 314 K€, dont 57 K€ concernant la période du 1^{er} semestre 2023. Le recouvrement du crédit d'impôt relatif à l'exercice 2022 (161 K€) et 2021 (96 K€) est en cours.
- DMS Imaging : 329 K€ relatif au crédit d'impôt recouvrable concernant l'exercice 2021.
- DMS : 276 K€ concernant 2021.

La société DMS Imaging a également enregistré dans ses comptes, les années antérieures, une créance d'un montant de 1 571 K€ relative aux crédits d'impôt R&D. Cette créance est dépréciée en totalité dans les comptes consolidés du Groupe car la Société estime que la créance pourrait ne pas être recouvrable.

Les créances en comptes courants d'associés pour un montant de 2 323 K€ au 30 juin 2023 correspondent aux avances faites par le Groupe à Hybrigenics et Stemcis.

NOTE 10 Trésorerie nette

Principe comptable

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

K€	30/06/2023	31/12/2022	variation
Valeurs mobilières de placement			
Comptes à terme			
Disponibilités	3 825	4 388	- 563
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	3 825	4 388	- 563
Banques créditrices	- 45		- 45
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	- 45	-	- 45
TRESORERIE NETTE	3 780	4 388	- 608

NOTE 11 Passifs financiers

Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)	30/06/2023	31/12/2022	variation
Avances conditionnées (part >1 an)	573	766	- 193
Passifs locatifs (part >1 an)	4 050	4 283	- 233
Emprunts (part >1 an)	5 581	5 383	198
Emprunts (part >5 ans)	-	-	-
TOTAL	10 204	10 432	-229

Dettes financières à moins d'un an (K€)	30/06/2023	31/12/2022	variation
Avances conditionnées	1 616	1 678	-62
Passifs locatifs (part < 1 an)	604	568	36
Emprunt (part <1 an)	1 998	1 352	645
<i>Sous total</i>	4 218	3 598	620
Banques créditrices	45	0	45
Factor	3 630	1 336	2294
<i>Sous total</i>	3 675	1 336	2 339
TOTAL	7 893	4 934	2 958

Total des dettes financières (K€)	30/06/2023	31/12/2022	variation
Avances conditionnées (a)	2 189	2 445	-256
Emprunts bancaires (b)	7 579	6 736	843
Passifs locatifs (c)	4 654	4 850	-196
Factor	3 630	1 336	2 294
Banques créditrices	45	0	45
TOTAL	18 096	15 367	2 730

- a) L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe pour 2 189 K€ est principalement constitué d'avances BPI obtenues par APELEM dans le cadre de projets d'innovation d'imagerie médicale et d'avances remboursables obtenues de la région Wallonne par DMS Imaging dans le cadre de projets d'innovation passés.
- b) Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 7 579 K€ au 30 juin 2023. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2022 s'expliquent par un prêt obtenu par APELEM pour le préfinancement de l'activité à l'export pour 1 310 K€.
- c) Les passifs locatifs concernent les contrats de location en cours au 30 juin 2023 et retraités dans les comptes consolidés du Groupe conformément à la norme IFRS 16 (cf. notes 4 et 5).

La dette financière Factor s'élève au 30 juin 2023 à 3,6 MEUR, les autres actifs financiers courants Factor s'élèvent au 30 juin 2023 à 0,7 MEUR. La dette nette financière Factor s'élève au 30 juin 2023 à 2,9 MEUR.

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

K€	31/12/2022	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Provisions pour litiges	150			150
Provisions pour charges				0
Provisions pour restructuration				-
<i>Sous total provisions risques et charges</i>	150	0	0	150
Indemnités de retraite	198			198
<i>Sous total indemnités de retraite</i>	198	0	0	198
TOTAL PROVISIONS LONG TERME	348	0	0	348
Provisions pour litiges	489		-98	391
Provisions pour charges				0
TOTAL PROVISIONS COURT TERME	489	0	-98	391

K€	31/12/2022	Augmentation	Diminution	variation de périmètre	30/06/2023
Provisions sur créances clients	1 120	2			1 122
Provisions sur stocks	1 027	200	-860		367
Provision sur autres créances	1 572				1 572
<i>Sous total provisions sur actif circulant</i>	3 719	202	-860	0	3 061
Total provisions et dépréciation des actifs circulants	4 556	202	-958	0	3 800

<i>Rapprochement des flux avec le compte de résultat</i>	Augmentation	Diminution
Dotations aux provisions - charges opérationnelles courantes	202	
Dotations aux provisions - charges opérationnelles non courantes		-98
Variation de stocks de produits finis et encours		-660
Achats consommés		-200
Total provisions et dépréciation des actifs circulants	202	-958

La provision pour indemnités de fin de carrière n'a pas évolué de manière significative entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023.

L'évolution des risques liés aux litiges en cours est présentée de manière détaillée en Note 27.

NOTE 13 Autres passifs non courants

Au 30 juin 2023 les autres passifs non courants sont constitués de produits constatés d'avance sur les subventions reçues au titre des contrats d'innovation (notamment MC2).

K€	30/06/2023	31/12/2022	variation
Fournisseurs d'immobilisations - non courant	0	0	0
Produits constatés d'avance	531	531	0
TOTAL	531	531	0

NOTE 14 Fournisseurs et autres créiteurs courants

Le poste Autres dettes (à moins d'un an) se détaille comme suit :

K€	30/06/2023	31/12/2022	variation
Fournisseurs	9 933	11 041	-1 108
Avances reçues	495	551	-56
Dettes sociales	2 010	2 393	-383
Dettes fiscales	340	640	-300
Autres dettes	30	345	-315
Comptes courants d'associés	351		351
Produits constatés d'avance	269	117	152
Autres dettes	3 495	4 046	-551
TOTAL	13 428	15 087	-1 659

NOTE 15 Engagements de retraite

Principe comptable

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 R.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite, qui relèvent du régime de prestation définie, font l'objet d'une évaluation. Ce régime est en partie financé à travers la souscription d'un contrat d'assurance et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit.

Les hypothèses de calcul et les effectifs n'ayant pas varié de manière significative depuis le 31 décembre 2022, la provision n'a pas été actualisée au 30 juin 2023.

NOTE 16 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	30/06/2023	31/12/2022	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	5 000	2 965	2 035
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Medilink)	-	300	- 300
Garanties export (DMS)	72	72	0
Garanties export (APELEM)	976	984	- 8
Garanties export (MEDILINK)	6	6	- 0
TOTAL	6 054	4 327	1 727

Les « cautions et garanties » de 5 000 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

NOTE 17 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Le Groupe applique IFRS 15.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Les ventes d'appareils sont comptabilisées en produits à la livraison en fonction des incoterms propres à chaque vente.

Les prestations de services sont comptabilisées en produits à la date de réalisation des prestations.

Les facturations périodiques de maintenance sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de la période couverte par le contrat.

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	30/06/2023	30/06/2022 restated	variation N/N-1
Vente de marchandises			
Biens et services vendus	20 816	18 203	2 613
TOTAL	20 816	18 203	2 613

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 20,8 M€ au titre du 1er semestre 2023, en progression de 14% par rapport au 1er semestre 2022, dont 43% de ventes directes en marque propre via des distributeurs, et 57% de ventes indirectes en marque blanche via des accords OEM avec des acteurs mondiaux.

Sur le premier semestre 2023, le Groupe réalise 79% de son chiffre d'affaires à l'international.

Si l'Europe demeure la première zone géographique du Groupe, elle ne représente plus que 57% du chiffre d'affaires, contre 70% au 1er semestre 2022. Ce rééquilibrage géographique se poursuit avec le gain de parts de marché en Amérique pour la division Radiologie (25% du CA Radiologie contre 8% au 1er semestre 2022) et en Asie pour la partie Ostéodensitométrie (26% du CA Ostéodensitométrie contre 14% au 1er semestre 2022).

L'enrichissement de la gamme de produits, la part croissante de l'Ostéodensitométrie au sein du mix produit, et la complémentarité du modèle économique (vente en marque blanche aux multinationales de l'imagerie médicale et vente en marque propre via un réseau de distribution mondial (mix géographique / mix client) contribuent à sécuriser les perspectives de développement rentable du Groupe.

NOTE 18 Autres produits opérationnels

Cette rubrique fait référence à des produits qui ne correspondent pas à la définition des autres éléments constitutifs des produits opérationnels.

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	30/06/2023	30/06/2022 restated	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	18	17	1
Production immobilisée	906	668	238
Crédits d'impôts	54	104	-50
Autres	2	19	-17
TOTAL	980	809	171

NOTE 19 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	30/06/2023	30/06/2022 restated	variation N/N-1
Salaires	2 632	2 572	60
Charges sociales	1 000	1 015	-15
TOTAL	3 632	3 587	45

L'effectif moyen du Groupe DMS s'établit à 120 salariés au 30 juin 2023, contre 123 au 30 juin 2022.

NOTE 20 Autres charges opérationnelles courantes

Les "Autres charges opérationnelles courantes" se décomposent ainsi :

Autres charges opérationnelles courantes (K€)	30/06/2023	30/06/2022 restated	variation N/N-1
Autres charges	24	14	10
Impôts et taxes	204	125	79
TOTAL	228	139	89

NOTE 21 Autres produits et autres charges opérationnelles

Principe comptable

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Le poste « Autres produits et charges opérationnel non courants » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Les autres produits et autres charges opérationnelles se décomposent ainsi :

Autres produits et autres charges opérationnels non courant (K€)	30/06/2023	30/06/2022 restated	variation N/N-1
Produits \ Charges sur cessions d'immo	1 815	599	1 216
Reprise de provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles	98		98
Autres produits	723		723
Autres produits opérationnels non courants	2 636	599	2 037
Provisions exceptionnelles		- 1 571	1 571
Charge liée aux actions gratuites	- 94		- 94
Autres charges	- 824	- 2 979	2 155
Autres charges opérationnelles non courantes	- 918	- 4 550	3 632
Total	1 718	- 3 951	5 669

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à +1.7 M€ au 30 juin 2023 et sont constitués principalement de la plus-value de cession des titres Hybrigenics.

Pour mémoire, au 30 juin 2022, le poste se composait comme suit :

- Une charge de cotation comptabilisée dans le cadre de l'opération d'apport de l'activité Imagerie Médicale du groupe DMS à ASIT Biotech pour 3.0M€,
- Une provision pour dépréciation de 1.6M€ comptabilisée sur les créances d'impôt apportées par la société ASIT Biotech et pour lesquelles la direction estime que le recouvrement est incertain consécutivement à des discussions entamées avec l'administration fiscale belge au mois de juillet 2022,
- Une plus-value de cession de 599K€ sur l'activité Wellness cédée à la société CES Management au mois de janvier 2022

NOTE 22 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	30/06/2023	30/06/2022 restated	variation N/N-1
Produits des placements	3	2	1
Gains de change	153	90	63
Variation de juste valeur des actifs financiers	2 029	0	2 029
Produits financiers	2 185	92	2 093
Coûts des emprunts et financements court terme	-123	-34	-89
Pertes de change	-139	-115	-24
Effet de la désactualisation IFRS 16	-73	18	-91
Dotation aux provisions	-200	-267	67
Autres	-18	0	-18
Charges financières	-553	-397	-156
RESULTAT FINANCIER	1 632	-305	1 937

Les produits financiers se composent de gains de change pour 153 K€ et de la plus-value latente au 30 juin 2023 sur les titres Hybrigenics pour 2 M€.

Les 200 K€ de dotations aux provisions concernent la dépréciation des titres BEBO.

NOTE 23 Impôts – Preuve d'impôt

Principe comptable

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (25% en France en 2023). Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Impôts différés :

Déficits reportables issus de l'ancien groupe fiscal DMS SA

Un périmètre d'intégration fiscale était constitué par les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

Consécutivement à l'opération d'apport de DMS Imaging, division imagerie médicale du groupe DMS, à la société DMS Imaging le 24 janvier 2022, le groupe d'intégration fiscale a disparu au 01/01/2022.

Dans le cadre de l'opération d'apport, DMS SA a adressé une demande d'agrément à l'administration fiscale visant à transmettre les déficits propres à l'activité Ostéodensitométrie de DMS SA à APELEM en même temps que l'activité est transférée à APELEM au 01/01/2022 pour 17,9 M€. Cette demande est toujours en cours d'instruction.

Déficits reportables du périmètre ex Asit Biotech

La société DMS Imaging bénéficie d'un montant significatif de pertes fiscales reportables s'élevant à 67,7 MEUR au 31 décembre 2021 avant changement de contrôle. Compte tenu de l'historique financier de la Société, ces pertes fiscales reportables n'ont pas été activées dans le bilan de la Société.

L'opération d'apport avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS en 2022, qui implique un changement important dans l'actionnariat de la Société, pourrait entraîner l'application des articles 207 et 292, §2 du Code belge des impôts sur les revenus. Ces dispositions prévoient qu'en cas de changement de contrôle d'une société, les pertes fiscales reportables (mais aussi les autres déficits fiscaux) et les crédits d'impôt R&D ne sont maintenus par la société que dans la mesure où ce changement de contrôle répond à des besoins économiques ou financiers légitimes.

Sur la base de la définition commune que la notion de besoins économiques ou financiers légitimes a reçue des autorités fiscales, y compris du Service des décisions anticipées, des cours et des tribunaux, et sur la base de l'opération d'apport réalisée, il existe un risque que, en cas de contrôle fiscal à la suite de l'opération, les autorités fiscales contestent l'existence de tels besoins légitimes.

La Société n'aurait pas à enregistrer de dépréciation comptable car ces déficits reportables n'ont pas été activés au bilan de la Société.

Synthèse des déficits reportables au 30 juin 2023

En KEUR	Déficits restant à reporter au 31/12/2022	Déficits imputés/générés sur le 1er semestre 2023	Solde déficits restant à reporter au 30/06/2023	Dont déficits soumis à demande d'agrément en cours
DMS Imaging	68 618	146	68 764	67 700
DMS SA	25 705	414	26 119	
APELEM	17 918	- 953	16 965	17 894
MEDILINK	5	3	8	2
AXS	4 556	85	4 641	4 471
TOTAL	116 802	- 305	116 497	90 067

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

En K€	30/06/2023		30/06/2022 restated	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt et résultat des activités abandonnées	3 881		-4 035	
Charge ou produit théorique d'impôt		-970		1 009
Autres différences permanentes		880		-194
Déficits non activés		77		-841
Crédit d'impôt		14		26
TOTAL		0		0
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		0		0

NOTE 24 Gestion des capitaux propres et Capital social

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	1,18	16 120 556	2 865	465 484	15 657 937

Evolution du capital

Le capital social de DMS SA a été modifié sur le 1^{er} semestre 2023 à la suite de deux opérations :

- Annulation de 465 484 actions auto-détenues, avec effet au 28 avril 2023, décidée par le CA du 26 avril 2023 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 18 juillet 2022,
- Création de 2 865 actions par conversion d'une partie des BSA attribués gratuitement et émis le 7 juin 2023, à la suite de la décision du Conseil d'Administration de la Société, lors de sa réunion du 26 mai 2023 (voir Note sur les faits significatifs du semestre).

NOTE 25 Résultat par action

	30/06/2023	30/06/2022
Numérateur (en K€)		
Résultat net part du Groupe	3 776	- 3 979
Résultat net des activités maintenues part du Groupe	3 776	- 3 533
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	15 657 937	16 120 556
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	18 463 924	16 120 556
Résultat par actions (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action	0,24	- 0,25
Résultat net part du Groupe par action dilué	0,20	- 0,25
Résultat net des activités maintenues part du Groupe par action	0,24	- 0,22
Résultat net des activités maintenues part du Groupe par action dilué	0,20	- 0,22

a) Le nombre moyen d'actions en circulation est détaillé ci-dessous au 30/06/2023 :

	Nombres d'actions
Nb actions à l'ouverture de l'exercice	16 120 556
CA du 27/04/2023 - annulation d'actions	-465 484
conversion de 17 190 BSA en juin 2023	2 865
Nombre d'actions moyen avant dilution	15 657 937
Actions dilutives	2 805 987
Nombre d'actions moyen après dilution	18 463 924

NOTE 26 Autres informations

- **Parties liées**

Les transactions entre DMS et ses parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

- **Rémunération des organes de direction**

K€	30/06/2023	30/06/2022
Salaires bruts versés	74	95
Rémunérations variables brutes		
Jetons de présence versés à l'ensemble des administrateurs de DMS	10	
Avantages en nature	2	
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi		
TOTAL	87	95

- **Dépenses de Recherches et développement :**

Au 1er semestre 2023, le Groupe DMS a investi environ 6 % de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit 1,2 M€.

K€	30/06/2023	30/06/2022
Masse salariale imputée à la R&D	661	668
Achats et études externes	576	57
TOTAL	1 237	725

L'augmentation des dépenses de recherches et développement s'explique principalement par l'accélération des projets de développement de nouveaux produits qui élargiront la gamme d'offre commerciale du groupe : mobile de radiologie et arceau de bloc opératoire. Ces investissements sont en ligne avec le plan stratégique DMS Imaging 2027.

NOTE 27 *Risques*

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir demeurent, globalement, conformes à l'analyse présentée en note 27 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2022.

Le groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il convient de compléter les risques présentés en note 27 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2022, avec les risques spécifiques détaillés ci-dessous.

Risque de marché

Aucun changement sur le premier semestre significatif n'a été observé sur les risques de marché. Les risques de marché sont détaillés dans la note 27 des comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2022.

Risques opérationnels

Aucun changement sur le premier semestre significatif n'a été observé sur les risques opérationnels. Les risques opérationnels sont détaillés dans la note 27 des comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2022.

Risques juridiques - Litiges

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

La clôture ou l'évolution de certains risques/litiges juridiques ont permis des évolutions significatives des risques juridiques décrit ci-dessous au 30 juin 2023. Les autres risques juridiques détaillés dans la note 27 des comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2022 n'ont pas observé de changement significatif.

Risque levé au 30 juin 2023 : Litige avec l'ancien PDG d'ASIT Biotech – Thierry LEGON : La procédure de M. Legon contre la décision d'approbation du PRJ a entraîné une révocation du PRJ ce qui pouvait affecter négativement la situation financière de DMS Imaging

La Cour d'Appel de Liège a prononcé un arrêt d'accord entre la société DMS Imaging et M. Thierry Legon pour mettre fin au litige en cours. La procédure est mutuellement abandonnée par les parties concernées et DMS Imaging retrouve le plein bénéfice du plan de réorganisation judiciaire homologué le 9 février 2021. Ce dernier avait été révoqué par un jugement du tribunal de l'entreprise de Liège du 8 novembre 2022. La créance de M. Thierry Legon sera payée en actions existantes DMS Imaging détenues par DMS Group, conformément aux prescriptions du plan de réorganisation judiciaire homologué. Tous les risques concernant cette affaire, détaillé dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2022, sont donc levés.

Le Groupe conserve au 30 juin 2023 une provision de 390 KEUR au 30 juin 2023.

Risque lié à une facture émise par la précédente direction de ASIT Biotech dont le paiement si la facture s'avérait justifiée peut affecter négativement l'activité et la situation financière de DMS Imaging

En mars 2022, après la finalisation de l'Opération avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, la Société DMS Imaging a reçu une facture de 514 KEUR TTC émanant de la précédente direction ASIT Biotech relative au paiement d'une rémunération variable liée à la réalisation de l'Opération. Si le conseil d'administration de ASIT Biotech avait, au mois de décembre 2021, approuvé le principe de cette rémunération, il en avait reporté à une date ultérieure la fixation du montant. Ce poste n'apparaissait pas dans les projections de calcul lors des discussions de rapprochement entre ASIT Biotech et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS.

Ainsi, cette facture n'a pas été intégrée dans les calculs de parité liée à l'Opération d'apport. La DMS Imaging conteste cette facture. Aucune négociation n'a permis à date de résoudre ce désaccord.

Si cette facture devait être justifiée, le paiement de celle-ci aurait un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Groupe estime que la probabilité de ce risque est moyenne et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

3 DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL 2023

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Gallargues-le-Montueux, le 21 septembre 2023

Samuel SANCERNI
Président - Directeur général